

Les services techniques de la Ville

La réactivité à pied d'œuvre



Repères

le magazine de la ville de Saran

avril 2017
n° 230

Saran

(Ensemble, vivons notre ville !)



www.ville-saran.fr



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

QUELQUES DATES À RETENIR

1^{ER} AVRIL : Les élus à votre rencontre.

Départ à 10h Rue du bois Joly (allées bois Joly, des Pilliers, J. Loquet, clos Pichet, hameau bois Joly). 11h : pot de convivialité, allée des Pommiers.

2 AVRIL : Parcours du cœur au château de l'Étang.

12 AVRIL : Lidl starligue hand. Saran reçoit St-Raphaël au palais des sports d'Orléans.

13 AVRIL
Conseil de communauté.

23 AVRIL
1^{er} tour Élection présidentielle.

29 AVRIL : Les élus à votre rencontre.

Départ à 10h Rue du Bourg (face aux commerces) / rue de la Fontaine / allée de l'Orbelin / rue de la Fontaine / ancienne route de Chartres / rue du Muguet / rue des Perce-Neige / rue des Genets. 11h30 : pot de convivialité, allée du Séquoia.

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, plutôt qu'un éditorial classique qui traite du dossier, je choisis de traiter un problème d'actualité qui concerne tout le monde et que certains ont peut-être perçu et sur lequel je vous dois une information.

Courant mars, quelques saranais nous ont signalé que l'eau de leur robinet était trouble. Les services de la ville, ont pu rapidement isoler les origines de ce dysfonctionnement : deux problèmes techniques et inédits. Le premier, lié à la mise à jour d'un programme informatique fourni par un prestataire et qui a déréglé le système de lavage des filtres de la station d'exploitation.

Le second lié à la chloration de l'eau provoquant un « nettoyage » des tuyauteries et la « coloration » de l'eau.

Priorité des priorités, nous nous sommes assurés tout de suite de la qualité de l'eau et les dernières analyses en notre possession l'attestent. Nous ne nous en contentons pas et faisons des analyses régulières aussi bien sur le réseau que chez les particuliers qui rencontrent des problèmes.

Parallèlement nos équipes techniques et les bureaux d'études qui ont suivi les travaux sont sur le terrain pour solutionner définitivement ce problème.

Il n'est pas simple de communiquer sur un incident qui intervient soudainement et qui se produit ponctuellement chez quelques habitants disséminés dans l'ensemble de la ville.

Anticiper une situation que l'on ne maîtrise pas est un art difficile. Pour autant nous avons essayé d'être le plus clair possible en communiquant sur les réseaux sociaux (www.facebook.com/villesaran) et le site internet (www.ville-saran.fr) pour appliquer le principe de précaution.

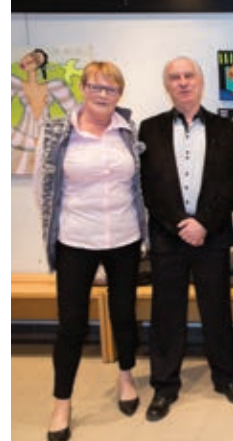
Aujourd'hui, à l'heure où j'écris ces mots, les causes sont donc identifiées, les problèmes sont en passe d'être résolus et l'on reviendra dès que possible soit par une lettre du maire ou par un article dans Repères.

Les services restent à votre disposition pour tout problème.

Je vous remercie de votre compréhension,

Très cordialement

Maryvonne Hautin



SOMMAIRE n° 230

2 # ÉDITO

3 # DANS LE RÉTRO

4 # REGARDS

. La réactivité à pied d'œuvre

8 # ACTUALITÉ

. Réparer les incivilités en mairie

9 # SORTIE

. Ode à la vie
. Concert de Châna K duo
. Soirée magique

10 # LOISIRS JEUNES

. L'école de la vie
. Menus Avril

12 # MÉTIER D'À VENIR

. Je dessine, je design

13 # ACTION JEUNESSE

. Au cœur de la création théâtrale

14 # EN TERRASSE

16 # INFO SOCIAL

. Les épanouissants loisirs créatifs des seniors

17 # ACTU ÉCO

. Eau et gaz à tous les étages

18 # ICI... ET LÀ

. Une antenne relais sous haute tension
. "Orléans métropole" vers la métropole

20 # ESPACE PUBLIC

. Élections présidentielles
. Le conseil municipal
. Brèves
. Chiffre du mois

22 # SARAN 2.0

. Visite virtuelle de la médiathèque

23 # BALADE LUDIQUE

. Le rond point de l'enfer

24 # VIE-VISAGE

. Damien Grossin :
le théâtre côté son et lumière

26 # ASSOCIATION

. En solidarité avec le peuple cubain

27 # LA MÉMOIRE DES FAITS

. 25 & 26 avril 2009 : la fête de l'aérotrain
. Carnet de route

28 # REFLET SARANAIS

. À pas de loup

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.ville-saran.fr

www.facebook.com/villesaran

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

. **Directrice de la publication :**

Maryvonne Hautin, maire.

. **Responsable du service communication :**

Christian Musio

. **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

. **Diffusion :** par nos soins.

. **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

. **Tirage :** 8 000 exemplaires.

. **ISSN :** 0153-7016

. **Dépôt légal :** avril 2017

. Imprimé sur papier FSC recyclé

. **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



◀ **2 mars.** La convention intercommunale pour *Festiv'Elles* a été signée par les élus des communes concernées lors du vernissage de l'exposition « Hymne à la femme » de Marie-Pierre Kuhn au château de l'Étang. .

3 mars. En présence de Françoise Diaz, adjointe aux affaires générales, la cérémonie de remise de la nationalité française à deux Saranais (Mme Salhi Amira et M. Nyembo Muleli Douglas Georges) s'est déroulée à la préfecture du Loiret.



✓ **5 mars.** Concert de l'orchestre symphonique *Philantropo* accompagné de la *Saranade* et des élèves de l'école de musique de Chaingy.



▲ **7 mars.** Maryvonne Hautin et Josette Sicault, conseillère déléguée aux seniors rendent visite à Madame Cartier qui fête ses 100 ans.

➤ Hommage à Geneviève Rochat

Geneviève Rochat est décédée le 5 mars dernier à l'âge de 80 ans.

Mère de trois enfants, elle fut agent au service urbanisme de la Ville. Présidente de l'Association Familiale de Saran, où elle œuvra pendant de nombreuses années, elle succéda à son mari au CCAS de Saran. Elle y siégea en tant qu'administratrice de 1995 à 2008. Celles et ceux qui l'ont connue se souviennent d'une personne très active, avec beaucoup de caractère, des convictions, et une très grande ouverture d'esprit.

« Nous avons travaillé ensemble pendant 6 ans au CCAS. Geneviève Rochat avait souvent un avis pertinent. Un avis précieux et important. Elle connaissait un certain nombre de familles. Cela lui permettait de bien cerner les problématiques » indique Christian Fromentin. La Ville de Saran tient à lui rendre hommage et adresse ses sincères condoléances à ses enfants, sa familles et ses proches.

◀ L'hommage de l'USM Basket à Jean Abiassi

« Monsieur Jean », « Jeannot », Jean...

Nous sommes sous le choc.

Encore samedi dernier, tu coachais tes petits au gymnase avant d'aller arbitrer à Amilly, ta énième rencontre départementale. Comme chaque week-end à qui tu consacrais ton temps. C'est près de Sury-aux-Bois que tu nous as quitté sur la route du retour. Ce drame nous bouleverse tous.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, tu n'as jamais cessé de transmettre ta passion du basket à nos jeunes et à nos seniors. Certains te connaissent comme arbitre, comme entraîneur, comme joueur et surtout comme un Ami, et tous louent tes qualités humaines, ta gentillesse, ton sourire, tes blagues et ton optimisme permanent. Toujours à l'écoute, tu avais très souvent un mot gentil pour chacun d'entre nous. Tu n'as laissé personne indifférent.

Les bénévoles, les joueuses et joueurs, les arbitres et entraîneurs, les dirigeants et publics du club, tous s'associent à la douleur de ton fils, Godwill, ainsi que de toute ta famille et leur adresse son plus grand soutien ainsi que ses plus sincères condoléances.

Jean. Merci pour tout ce que tu as apporté à chacun, ta présence va nous manquer, tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Nous ne t'oublierons pas...

La municipalité s'associe à cet hommage et présente ses sincères condoléances à la famille, aux amis, aux « petits... » de Jean Abiassi.





La réactivité à pied

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Depuis toujours, la Ville a fait le choix de privilégier le travail « en régie », à commencer par ses services techniques. Qu'elle soit complète, partielle ou ponctuelle, cette forme de travail présente de nombreux atouts. Souplesse, qualité de services rendus et proximité avec les habitants en sont les caractéristiques essentielles. Le travail « en régie » valorise également les métiers, les compétences et le savoir-faire des agents qui œuvrent au quotidien au service de la collectivité.

Le samedi 11 mars a été marqué par l'inauguration officielle de la médiathèque rénovée, après cinq mois de gros travaux.

Un chantier important pour la commune, auquel, outre des entreprises, de nombreux agents des services techniques municipaux ont pris part activement. Du plombier à l'informaticien, du peintre au chauffagiste, de nombreux corps de métiers sont ainsi intervenus. Ce choix de faire appel aux agents de la Ville, et donc de

fonctionner « en régie » est inscrit dans l'ADN de la Ville. À Saran, on fonctionne depuis toujours « en régie », comme en témoigne par exemple la régie de l'eau créée en 1947.

Ainsi, au delà de leur travail habituel, les agents des services techniques municipaux sont impliqués ponctuellement sur divers chantiers. Ce fut le cas récemment pour l'aménagement d'une partie de la buvette à la salle de basket Guy-Vergracht, pour l'éclairage à la Halle des sports. Ces tra-

vaux étant réalisés dans le cadre de l'accès de l'USM Saran Handball en Lidl Starligue. C'est encore le cas pour l'installation d'un système d'alarme innovant au Foyer Georges-Brassens.

La souplesse de travail

Travailler « en régie » ne signifie pas règne du « tout régie ».

« On ne réalise pas forcément tout en régie » relativise en ce sens **Maryvonne**



d'œuvre

Hautin. « Je précise ceci, car nous sommes souvent attaqués en matière de charges de personnel. Le point fort du fonctionnement en régie est qu'il offre une souplesse, un point réactif très important et un plus pour le service rendu à la population. Nous privilégions ce fonctionnement à chaque fois que c'est possible, sans pour autant dériver en matière de budget ». Ainsi, lors du chantier de la médiathèque, « Il y a eu des échanges concrets entre le personnel de la médiathèque et les agents des ser-

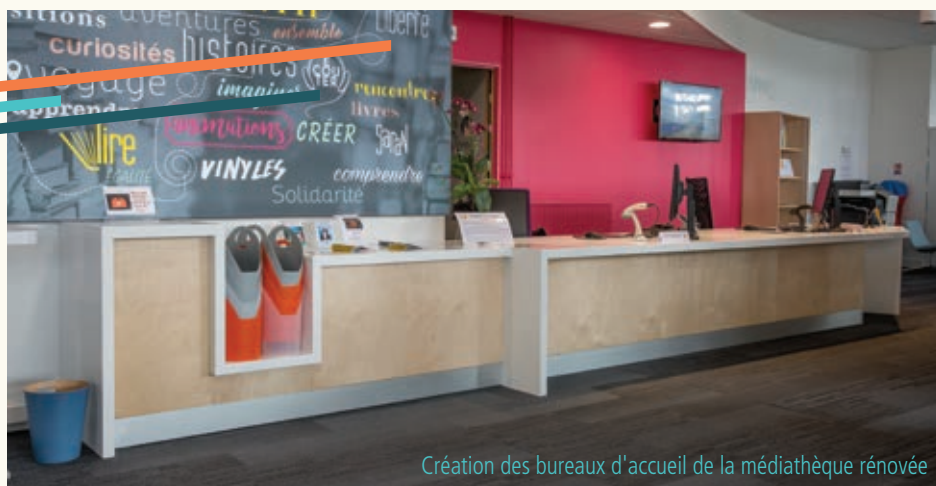
vices techniques » indique le maire. « La plus-value, c'est un service personnalisé, tant pour les agents qui travaillent sur place, que pour les saraonais. C'est aussi la mise en rapport entre deux pôles d'activités municipales, qui se retrouvent dans le cadre d'un projet ». Ce type de chantier ne se présente en effet pas tous les ans. « Pour les agents de la Ville, exécuter ces travaux permet de sortir du quotidien, de l'entretien courant. En leur confiant des missions valorisantes et stimulantes, on remotive les

équipes » indique **José Santiago, adjoint aux travaux.** Ce fut le cas lors des travaux d'éclairage à la Halle des sports, en août dernier. « Les agents étaient motivés et ont réagi tout de suite. Ce chantier était tributaire des congés des équipes techniques. Au final, les agents ont modifié leurs dates de vacances. Cette souplesse dans le fonctionnement vient des agents » souligne Maryvonne Hautin. Travailler « en régie », même partiellement, offre un autre intérêt d'importance. « Cela permet de maîtriser

des installations. Nous sommes capables de les dépanner rapidement et donc à moindre coût, à la différence des prestataires extérieurs » pointe **Julien Marion, responsable des bâtiments**. Exemple concret, « Les agents de la régie de l'eau connaissent bien le réseau. En cas de problème, ils peuvent intervenir très rapidement » mentionne José Santiago. Un avantage non négligeable.

La qualité de service

Appréhender un chantier via son simple aspect financier n'offre pas forcément une vision d'ensemble des plus pertinentes. Concernant les entreprises et prestataires extérieurs, « On peut avoir moins cher et moins bien dans un marché un peu fermé » indique Maryvonne Hautin « Même si l'on ne dérive pas sur les budgets, ce n'est pas le prix qui détermine le marché, c'est la qualité. Et on s'y retrouve. (...) Nous essayons souvent de faire travailler des petits artisans, des PME, mais souvent nous sommes en présence de gros groupes ». Pour sa part, le travail « en régie » ne s'effectue pas au petit bonheur : avant chaque chantier, une estimation des travaux et des besoins en personnel est réalisée. « Sur un chantier, l'entreprise extérieure vient et repart » poursuit **Stéphane Poitou, responsable des services techniques** « Nous, nous travaillons entre collègues, sur la durée. C'est une relation d'équipes, pas un partenariat que l'on peut rompre. Le service public n'a pas le souci de rentabilité, mais pour autant, on veille à ne pas déborder de l'enveloppe financière ». Par ailleurs, les réponses aux appels d'offre lancés par la Ville ne se montrent pas toujours sans travers. « Sur un marché un peu figé, le choix des matériaux et des matériels, afin de pouvoir intervenir plus vite et mieux pour la maintenance, peut être



Création des bureaux d'accueil de la médiathèque rénovée

restreint et non satisfaisant » confie Julien Marion. « On ne travaille pas toujours bien, les entreprises non plus. On n'hésite pas à refaire si nécessaire » résume Maryvonne Hautin. Quant aux chantiers confiés entièrement aux entreprises et prestataires extérieurs, « On assure leur suivi et on les présente aux habitants » indique **Clément Malaterre, responsable du service Voirie-eau potable**.

Un travail de proximité

Autre intérêt du travail « en régie » des services techniques, la prise en compte au plus près des souhaits des saranais. « Ce que les gens attendent des services publics, c'est de répondre aux besoins des habitants et de les accompagner » rappelle Maryvonne Hautin. Et les services techniques de la Ville sont des interlocuteurs de proximité. « Les chefs de service ne restent pas dans leurs bureaux. Ils vont sur le terrain et ils participent aux réunions de quartier » souligne **Michel Pitois, responsable des bâtiments**. Ce que confirme Stéphane Poitou. « À Saran, les administrés ont un contact de proximité avec les services techniques, d'où leur réactivité. Lors des réunions de quartier, on dialogue et on prend en compte leurs considérations ». Sans s'adonner à l'auto-satisfaction, les élus constatent une évolution certaine. « Avant, dans les réunions on se faisait prendre à partie » se souvient José Santiago. « Aujourd'hui, les gens sont conscients du travail réalisé. Nous avons de bons retours. Ils n'hésitent pas à nous



solliciter directement. Dans les écoles, le personnel se rend également compte que l'on est plus présents que d'autres communes ». Constat similaire pour Maryvonne Hautin : « Nous avons des remerciements, comme par exemple pour le travail de qualité des espaces verts, nous avons aussi des réflexions. Dans tous les cas, s'il y a un problème, on contacte la Ville ».

Un service à perpétuer

Depuis la transformation de l'Agglo en communauté urbaine et prochainement en métropole, l'horizon s'obscurcit quelque peu. Dès 2018, deux pôles des services techniques municipaux (Eau-voirie, Éclairage public, soit une vingtaine d'agents) seront transférés à la métropole, dans le cadre de la politique de mutualisation. Cette évolution s'accompagnera d'une nouvelle baisse des dotations de l'État. Conséquence directe, la baisse des travaux réalisés « en régie ». « Nous ferons tout pour que le travail « en régie » perdure le plus longtemps possible » indique avec détermination José Santiago. Cette démarche se heurte également à la com-



Maryvonne Hautin, José Santiago, Julien Marion, Stéphane Poitou, Clément Malaterre, Michel Pitois et Philippe Rota



Création de la buvette du gymnase Guy-Vergracht



Amélioration du système d'alarme au Foyer Georges-Brassens



Abattage des arbres allée Claude-Bernard

plexification des procédures et des règles de la comptabilité publique. « On n'incite pas vraiment les collectivités à travailler « en régie ». Pour sa part, **Philippe Rota, responsable des espaces verts**, en appelle au sérieux de chacun. « Comme dans toute organisation qui compte 106 agents, il n'est pas présent partout hélas » déplore-t-il. Les services techniques municipaux vont poursuivre leurs missions, « En fonction de nos moyens matériels et humains » résume Stéphane Poitou. L'accent sera mis notamment sur la poursuite des travaux d'accessibilité, réalisés en régie. D'autres travaux pourront être aussi menés auprès du parc de

logements locatifs de la Ville (Square des Hirondelles, Foyer Georges-Brassens) et consacrés à l'entretien de l'ensemble du patrimoine communal.

À la question subsidiaire « Quel terme correspond au mieux au travail « en régie » des services techniques ? », les responsables des services concernés s'accordent à répondre comme un seul homme : « Réactivité ». •



Rampe d'accès à l'école du Chêne-Maillard

Les services techniques de la Ville s'organisent autour de 5 grands pôles



Installés pour l'essentiel au **Centre technique municipal (CTM)**, rue Passe-Debout, les services techniques comptent **106 agents**, soit plus d'une **quarantaine de métiers**.

Réparer les incivilités en mairie

La mairie a signé en novembre une convention avec la Protection judiciaire de la jeunesse afin d'accueillir des jeunes dans le cadre des mesures de réparation pénale. Explications et enjeux.

« **L**a signature de cette convention réaffirme notre volonté de travailler en partenariat sur le suivi des jeunes, dans sa globalité, dit **Maryvonne Hautin, maire**. La prévention vaut mieux que tout enfermement. En accueillant des jeunes qui ont commis des actes d'incivilité ou de petits délits nous leur donnons leur chance jusqu'au bout. Il ne s'agit pas d'une main-d'œuvre à bon compte mais d'une vraie main tendue ». La convention organise l'accueil en mairie de mineurs dans le cadre d'une mesure de réparation pénale. Il s'agit d'une mesure éducative confiée à la Protection judiciaire de la jeunesse sur décision du magistrat afin d'éviter la récidive ou des passages à l'acte. Créée en 1994, cette action permet de responsabiliser le mineur sur ses actes. La mairie est partenaire de la PJJ depuis de nombreuses années et la signature du 25 novembre dernier est un simple renouvellement. Sur le département, la PJJ, via le Stemo (Service éducatif de milieu ouvert), a mis en œuvre l'an dernier 274 réparations pénales concernant 240 jeunes qui ont rempli leurs obligations dans des collectivités publiques, des associations, des organismes caritatifs, chez les pompiers... « Saran est l'une des rares communes de l'agglO à avoir une politique en matière de prévention des actes d'incivilité des jeunes, précise **Dramane Sanon, directeur du Stemo 45**. Il y a une vraie collaboration d'éducation, d'information et de sensibilisation. Ce qui nous intéresse c'est l'humain. Le plus important n'est pas la réparation



Signature de la convention avec la protection judiciaire de la jeunesse.

en elle même mais que le jeune devienne sujet de droit. Il s'agit de faire sortir le jeune de la spirale de la délinquance. Le dispositif fonctionne bien. La grande majorité des jeunes que nous suivons dans ce cadre ne reviennent pas dans le giron de la justice ». **Dolores Kopp, responsable d'unité éducative à la PJJ**, complète : « Il est important qu'avant la réparation le jeune comprenne le pourquoi afin qu'il puisse adhérer à l'action, aller jusqu'au bout ».

Les parents sont associés



Les jeunes sont orientés dans les services municipaux (espaces verts, services techniques, sport, restauration collective...) en fonction de leurs projets de formation ou professionnel, de leur envie de découverte. Leur passage de un à quatre jours leur permet de découvrir des métiers, d'échanger avec les agents municipaux qui ainsi remplissent un rôle de transmission. « Pourquoi a-t-il fait ça ? Comment l'accompagner pour qu'il ne recommence pas ? dit **Nicolas Gougeon, responsable du service**

municipal d'Insertion et Prévention.

La démarche éducative est de responsabiliser le jeune afin qu'il y ait une prise de conscience de son acte et de ses conséquences, afin de prévenir la récidive. Nous sommes à l'écoute, essayons de mettre du sens à la mesure ». Chaque année la mairie accueille trois, quatre jeunes âgés de 12 à 16 ans. « Il faut relativiser, poursuit l'éducateur spécialisé. Ce sont des jeunes qui pour l'essentiel ont commis des actes de chapardage ou des incivilités comme la dégradation de murs par des tags. On n'est pas dans la prise en charge de délinquants ». Point important du partenariat et du sens du dispositif : la convention associe les familles. « Les parents signent la mesure, sont acteurs de ce qui est proposé à leur enfant, poursuit Nicolas Gougeon. Ils se portent garants. Cela réaffirme leurs positions de parents ». La convention sera reconduite automatiquement chaque année. « À un moment donné on leur tend la main, les aide à se construire, conclut Maryvonne Hautin. Quand certains, dix ans plus tard viennent nous voir pour nous présenter leur femme, leurs enfants, leur métier, c'est notre meilleure satisfaction ».

• **Clément Jacquet**



Ode à la vie

Durant tout le mois d'avril, la galerie du château de l'Étang renoue avec l'univers pictural du peintre **Christian Vassort**. Ses œuvres, qui s'inscrivent dans le réalisme fantastique, ont en effet été présentées au public saranais dès 1991. Depuis, années après années, elles poursuivent leur route et n'ont de cesse de trouver place sur les cimaises de la France entière. La présente exposition constitue donc l'opportunité de (re)découvrir un univers unique. Une peinture décalée, nourrie de rêves, à travers une quarantaine d'œuvres de petits, moyens et grands formats.

Dans son acte créatif, l'artiste, qui confie peindre depuis toujours, donne vie à des personnages débon-

naires et tout en rondeur qui s'animent au gré de scènes de la vie quotidienne, souvent ludiques. Ainsi, musique, cirque et ambiance festive sont omniprésents dans cet univers onirique qui laisse libre cours à la poésie de la vie. Une poésie du quotidien mise en exergue et le plus souvent rehaussée d'une pointe de dérision. Composées à l'acrylique, de manière classique, sur des panneaux et non des toiles, les œuvres de Christian convoquent la technique du glacis, avec ses opacités et transparences, et du clair obscur. Des procédés mis en œuvre afin d'offrir à découvrir des volumes, des perspectives, du recul. «J'assemble des éléments» confie très modestement l'artiste «C'est aux spectateurs de s'inventer une histoire, un miroir, où l'on se reconnaît, se retrouve ou pas».

Une seule invitation au public : «Venez rêver !».

• **Arnaud Guilhem**

L'EXPO

du samedi 1^{er} avril au dimanche 30 avril

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche (en présence des artistes)

de 14h30 à 18h30

Entrée libre. Fermé de lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 6 avril
- à partir de 18h -

Chānā K Duo

Duo piano-voix (Jazz, bossa, latino)

«Au fil du clavier jazzy, les mots se plaisent à regarder le ciel et prendre les chemins inattendus de la Vie pour y cueillir toutes les beautés de l'Amour. Une ballade musicale entre le cœur et la raison, les étoiles et l'horizon».

DIMANCHE 23 AVRIL À 15H30

Galerie du Château de l'Étang

Inscriptions : 02 38 80 34 19

Dans la limite des places disponibles

“Une scène au château”

Dimanche 23 avril 2017

Galerie du château de l'Étang - 15h30

Jazz
Latino
BOSSA



Spectacle | Ville de Saran, pôle culturel

**LE CLUB DE MAGIE,
LE CESAR-H**



présenté par Frajeca

Samedi 22 avril 2017 > 20h30

Théâtre municipal

Tarifs et réservation au 02 38 80 34 19

Saran

SOIRÉE MAGICALE

LE CLUB DE MAGIE, LE CESAR-H Programmation de la Ville

Le CESAR-H (Centre d'étude scientifique et artistique Robert-Houdin) situé à Blois (sa ville natale), est membre de la Fédération française des artistes prestidigitateurs. Il vous propose un spectacle exceptionnel dans lequel petits et grands embarqueront pour un voyage de rêves... Un voyage où l'illusion devient réalité ! Issus d'horizons divers, les artistes vous émerveilleront tout au long de la soirée, en totale complicité avec le public.

Laissez-vous embarquer dans cette croisière baignée d'élégance, d'émotion et de mystère. À l'issue de la représentation, vous pourrez reconstruire et échanger avec les artistes du spectacle.

Samedi 22 avril à 20h30

Théâtre Municipal

Tout public

Tarifs saranais : 6€ et 3€ - Tarifs non saranais : 10€ et 5€

Renseignements et billetterie : 02 38 80 34 19

L'école de la vie

Judoka de haut niveau et professeur de judo, Guillaume Gomez exerce son métier d'éducateur sportif au sein du service municipal des sports de Saran. Une mission par laquelle il permet à son jeune public de s'initier à la discipline sportive, tout en leur inculquant les règles de vie.



Figure bien connue des saranais, et notamment des jeunes, **Guillaume Gomez est éducateur sportif à la Ville** depuis 15 ans. Ou plus exactement Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).

Comment et pourquoi a-t-il choisi ce métier ? « Un petit peu par hasard » explique le plus posément du monde ce quasi quadra. « J'avais la vingtaine, et après avoir pratiqué le sport de haut niveau, j'avais l'envie de continuer autour d'un environnement sportif ». L'ancien licencié de l'USO Judo a en effet découvert les tatamis dès 7 ans. Il a combattu pendant plusieurs années en catégorie de moins de 100 kg et lourds (+ de 100kg). À son palmarès notamment, deux médailles d'argent au championnat de France par équipes et deux médailles de vice-champion de France en D2. « Je me suis dit d'abord : pourquoi ne pas passer l'examen pour être prof de judo », ce qu'il a fait. Entre temps, en 1999, « J'ai travaillé à la ville d'Artenay, via le dispositif des « Emplois jeunes », en tant qu'éducateur sportif multi disciplines. J'avais déjà un brevet d'État » indique-t-il. En 2002, Guillaume postule à Saran, « La ville ré-

férence en termes de sport ». « Ça a été la chance ! J'ai découvert le fonctionnement d'un vrai service des sports. Je suis rentré dans la cour des grands ». Afin de pouvoir exercer son métier au sein de la collectivité, il décroche ensuite le concours d'ETAPS. « Ce concours est assez relevé car beaucoup de jeunes veulent travailler dans le sport » confie-t-il. Un engouement présent dans l'ensemble des filières de formation liées au sport.

Éduquer en enseignant

Concrètement, la mission de Guillaume consiste à « éduquer les enfants par le sport.

En leur enseignant le judo, les valeurs du sport, le respect des autres, le respect des horaires et des règles de vie ». Une fonction qu'il exerce à Saran en compagnie de 5 autres ETAPS.

Son travail porte sur 4 secteurs d'intervention : dans le cadre de l'École Municipale des Sports (EMS), lors des vacances, avec SEA (Sports Été Animation) et des stages pour les enfants, auprès des

écoles (à partir du CP), selon le choix des enseignants. Guillaume dispose par ailleurs d'un détachement sur la section judo de l'USM Saran où il officie en tant que professeur et judoka. « J'ai aussi un contrat avec le club » précise-t-il.

Un éducateur sportif remplit donc une fonction... éducative. Une évidence à souligner. « Nos objectifs sont différents de ceux des animateurs sportifs » confirme l'intéressé. Exemple, lors des stages, qui se déroulent sur un cycle de 9 séances. « On démarre de rien, et à la fin du cycle les gamins ont les bases pour pratiquer le judo et devenir des sportifs aguerris ». Des « gamins » qui prennent du plaisir en pratiquant un sport, ici le judo, et auprès desquels ce père de famille se sent bien, dans son élément. « C'est un privilège d'exercer à Saran » résume Guillaume « Les postes sont rares. Ils sont liés aux choix politiques des communes. On peut se présenter au concours d'ETAPS et l'obtenir. Après, il faut trouver une ville qui veut mettre des moyens dans le sport et trouver un poste ». Une quête toute aussi sportive.

• **Arnaud Guilhem**



Guillaume Gomez



Parents, ceci vous concerne !

VIVE LES VACANCES D'ÉTÉ À SARAN DU 10 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

LES CENTRES DE LOISIRS Marcel-Pagnol et Base de la Caillerette (3-14 ans) :

Ambiance estivale, festive et de détente : place aux loisirs variés : sport, culture, cuisine, mini-camps, projets d'enfants... Les séjours se clôtureront à la fin de chaque mois par une fête de fin de centre.

Les maisons de jeunes et clubs ados :

De riches moments en perspective au sein des espaces jeunes : temps de loisirs mais aussi des soirées, des animations de plein air, des sorties à la journée, des projets de jeunes, des mini-camps...

// service Enfance/Jeunesse : 02 38 80 34 06 //

Les programmes complets seront disponibles dès le début de l'été.

SPORT ETÉ ANIMATION (SEA) et sa plage ensoleillée (11-16 ans)

Accueils à la journée ou demi-journée autour d'activités sportives de plein air (badminton, aérobic, tennis, musculation...) et nautiques.

L'accueil se déroule près du centre nautique (la grande planche) et les animations sont encadrées par les éducateurs sportifs de la ville.

// Service des sports : 02 38 80 34 05 //

DOMAINE DU GRAND LIOT

Dépaysement, plein air, forêt, découverte de la ferme, pêche, centre équestre, randonnées itinérantes... Plusieurs séjours thématiques proposés à la semaine.

// Action scolaire 02 38 80 34 10 ou 02 54 96 42 10 //

LES VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ 2017

PÉRIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION
Les vacances scolaires pour les centres de loisirs		
Juillet 2017 fermeture le 14	Séjour du 10/07 au 04/08/2017	24/05/17
Août 2017 fermeture les 14 et 15/08/17	Séjour du 07/08 au 01/09/2017	24/06/17
Les vacances scolaires au Grand Liot		
Juillet 2017	Séjour du 10 au 14/07/2017 Séjour du 17 au 21/07/2017 Séjour du 24 au 28/07/2017 Séjour du 31 juillet au 04/08/2017	24/05/17
Août 2017	Séjour du 07 au 11/08/2017 Séjour du 21 au 25/08/2017 Séjour du 28 août au 01/09/2017	24/06/17



Restauration municipale Avril

LUNDI 3 AVRIL Salade verte aux dés de tomates Filet de poisson blanc au curry Pommes de terre rissolées Yaourt aromatisé bio	VENDREDI 14 AVRIL Salade de blé provençale Filet de poisson au citron Brocolis Saint-Paulin Banane bio et sauce chocolat	MERCREDI 26 AVRIL Salade de risetti Rôti de bœuf Haricots beurre tan-doori Emmental bio Tarte aux pommes
MARDI 4 AVRIL Taboulé à la semoule bio Rôti de bœuf Chou-fleur P'tit Louis Brownie	LUNDI 17 AVRIL Férié	JEUDI 27 AVRIL Pommes de terre œufs durs Saucisse chipolata (merguez) Chou-fleur Yaourt bio brassé au sucre de canne Ananas frais
MERCREDI 5 AVRIL Salade de radis et maïs Sauté de porc aux pruneaux (sauté de dinde) Purée de pommes de terre Édam bio Poire	MARDI 18 AVRIL Salade iceberg Raviolis Fromage blanc à la vanille Compote bio	VENDREDI 28 AVRIL Tomates vinaigrette Parmentier de poisson maison Kiri Glace
JEUDI 6 AVRIL Salade de riz bio à la niçoise Aiguillettes de poulet Haricots vers Leerdammer Ananas frais	MERCREDI 19 AVRIL Macédoine Filet de poisson au poivron Beignets de légumes Babybel Kiwi bio	LUNDI 1^{ER} MAI Férié
VENDREDI 7 AVRIL Pamplemousse Boulettes d'agneau Semoule bio Flan à la vanille nappé caramel	JEUDI 20 AVRIL Radis beurre Sauté de veau marengo Purée de pommes de terre Camembert bio Tropézienne	MARDI 2 MAI Salade iceberg Jambon de volaille Pommes noisettes Yaourt à boire Compote bio
LUNDI 10 AVRIL Salade de pâtes bio au surimi Ballottine de dinde aux légumes Petits pois carottes Petit moulé Pomme	VENDREDI 21 AVRIL Rillettes de thon maison Sauté de poulet « nouvelle agriculture » Carottes Gouda bio Poire	MERCREDI 3 MAI Pommes de terre vinaigrette Filet de poisson blanc Petits pois carottes Leerdammer Pomme
MARDI 11 AVRIL Céleri rémoulade Émincé de bœuf sauce tomate Spaghettis bio Glace	LUNDI 24 AVRIL Betteraves Pépites de poisson tempura Purée de courgettes Kidiboo Mousse au chocolat	JEUDI 4 MAI Carottes bio et céleri bio râpés Cuisse de poulet « nouvelle agriculture » à la basquaise Riz bio Île flottante
MERCREDI 12 AVRIL Pizza au thon Cuisse de poulet Épinards béchamel Petits suisses bio	MARDI 25 AVRIL Concombres Escalope de dinde à la crème Macaronis bio Boursin Banane bio	VENDREDI 5 MAI Feuilleté fromage Paleron de bœuf sauce tomate Haricots verts Petits suisses sucrés Kiwi bio
JEUDI 13 AVRIL Carottes râpées bio Rôti de porc (rôti de dinde) Frites Pick et Croq Liégeois chocolat		



L'origine des viandes bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
 Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville :
www.ville-saran.fr

Je dessine, je design...

Mégane Blanvillain achève sa formation pour devenir designer graphiste dans le textile. L'Ecole supérieure d'arts et de design d'Orléans forme les créateurs de demain.



Mégane Blanvillain

mémoire de fin d'études qui validera son cursus : « Le langage des émotions, variations, nuances et enrichissements ». Il s'agit d'un projet abouti autour de la mise en forme d'une dizaine d'émotions (délectation, jubilation, frustration, mécontentement, fureur...) qui pourrait être commercialisé et présenté à des entreprises. L'Esad, ancrée dans le monde professionnel, propose deux filières : design visuel graphique (celle de Mégane) et objet-espace. L'établissement fait partie du réseau des écoles d'arts en France et du réseau international des écoles de design.

Le design : un art appliqué porteur de sens

Mégane a trouvé sa vocation très tôt. « J'ai toujours adoré dessiner, aimé les couleurs, la peinture, précise-t-elle. Mon professeur de dessin au collège m'a donné la fibre et mon stage de 3^{ème} dans une boîte de pub m'a conforté dans mon choix ». Après un bac ES (économie-social) option arts plastiques elle s'oriente vers l'Esad dont l'accès par concours est très sélectif (60 reçus sur 900 demandes). Mégane Blanvillain a suivi à l'Esad des enseignements de graphisme, de gravure, de photographie, de dessin, de modelage, de typo-

graphie, d'histoire du design... Pendant sa formation la jeune créatrice a effectué de nombreux stages en entreprises sur Orléans et Paris. Elle a effectué, dans le cadre d'Erasmus, la totalité de sa 4^{ème} année dans une école de design de Milan, l'une des capitales mondiales de la mode. Les qualités selon elle pour suivre cette formation en cinq ans : « Etre passionné, créatif, appliqué, s'intéresser à tout ». Jacqueline Febvre, la directrice de l'établissement, complète : « être curieux, se documenter sans cesse, être toujours en évolution. Se projeter dans la démarche, continuer à être créatif tout en donnant du sens à ce qu'on fait ». Cette formation de niveau master propose de solides débouchés dans les domaines du design, du graphisme, de la publicité, de l'édition, de l'illustration, de la scénographie, de la communication... Et Mégane de conclure : « On entre à l'école avec la fibre artistique, ce qui nous magne, et on en sort avec notre créativité au quotidien, ce qui fait notre touche. Je souhaite être un designer responsable qui accompagne l'évolution de la société et de la planète ». Créer dans une démarche citoyenne. Tout un art !

• Clément Jacquet

La Saranaise passionnée d'art et perfectionniste aimerait avec son DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) en poche travailler dans le domaine du textile. Le designer est celui qui conçoit un produit à la fois esthétique et fonctionnel. Un produit intelligent en somme.

« Être designer graphiste c'est être toujours dans l'innovation, apporter des solutions avec sa touche personnelle, explique Mégane, 24 ans. Pour moi le graphisme et le textile sont liés, que ce soit pour l'argumentation et l'harmonie des couleurs, la création des textiles ». L'étudiante présente en juin son

- **École supérieure d'Art et de Design (ESAD)**
Enseignement supérieur public accrédité par le ministère de la Culture et de la Communication.
14 rue Dupangloup 45000 Orléans. Tél. 02 38 79 24 67.
www.esad-orleans.com
- **Diplômes Nationaux préparés :**
- Le DNA, Diplôme national d'arts, premier cycle de 3 ans, en design mention visuel / graphique ou design mention objet / espace.
- - Le DNSEP / Grade Master II : Diplôme national supérieur d'expression plastique (niveau 1 du Registre national de certification professionnelle), deuxième cycle de 2 ans en Design mention visuel/graphique ou design mention objet/espace.

- **L'acquisition des fondamentaux**
Le 1^{er} cycle (3 ans) permet l'acquisition de connaissances fondamentales liées à la culture artistique contemporaine (dessin, couleur, volume) dans les champs des arts plastiques, du design et de l'image. Des projets collectifs conduisent l'étudiant, à la définition d'un axe de recherche personnelle qu'il pourra développer en 2^e cycle.
- Le 1^{er} cycle est caractérisé par deux années de socle commun avec des cours optionnels pour se déterminer. Le DNA est passé en fin de troisième année.
- Puis, en 2 ans, au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) avec option.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Point Information Jeunesse
Place de la liberté,
Mairie de Saran
Tél. : 02 38 80 34 12



Au cœur de LA CRÉATION THÉÂTRALE

Depuis janvier, une vingtaine d'adolescents saranais accompagnée par la comédienne et metteuse en scène Louise Lévêque prennent part activement à la création du spectacle « Le Violon du Fou », qui sera présenté en mai prochain au TTN. Une expérience inédite pour la plupart.

Dernièrement, le local du Vilpot vivait à l'heure de premiers essais théâtraux, sous la houlette de la comédienne et metteuse en scène Louise Lévêque, actuellement en résidence au TTN. 6 adolescents (4 filles et 2 garçons) du Vilpot, qui comptent parmi les 20 à 25 jeunes Saranais impliqués dans le futur spectacle, se livraient ensemble à un exercice d'interprétation.

Cette belle aventure a débuté courant janvier. Elle vient concrétiser une idée née l'an dernier, dans le cadre des rencontres entre habitants autour du projet des *Jardins oubliés*. Ce nouveau projet de spectacle est en effet tout particulièrement centré autour des adolescents. Il repose sur « Le Violon du fou », un roman de Delma Lagerlöf. « Ce conte, réadapté sous forme symbolique, raconte les difficultés du passage de l'enfance à l'âge adulte » explique Louise Lévêque. Pour ce spectacle, « Il s'agit de prendre de vrais ados et de les faire parler de la réalité ». Ceci, afin de mettre en dialogue, sur scène, le conte avec les aspects du monde contemporain et la jeunesse d'aujourd'hui.

Tout un poème

La première étape de ce projet fut d'inciter des jeunes saranais des collègues Montjoie et Jean-Pelletier et du club ados du Vilpot à rédiger, sur la base du volontariat. « On a écrit des questions sur un mois et demi. On fournit du texte, on est à l'origine » confie Viarina. « Ce projet m'a plu. J'ai déjà fait du théâtre, mais pas un vrai truc de professionnel ». Cette somme de ques-



Viarina, Louise Lévêque et Exaucé

tions a été collectée par Louise Lévêque. « C'est un « poème documentaire » qu'ils ont rédigé. Le principe est de faire de leur vie un poème » indique-t-elle avant de poursuivre « Les ados ont joué le jeu. Ils ont été supers. Il y avait toute une série de contraintes, mais à l'intérieur une liberté : leur imaginaire. Ils ont travaillé en autonomie et ont été responsabilisés. On leur a fait confiance. Je les ai accompagnés ». Changement de décor pour la prochaine étape du projet, courant mai. Au programme, deux jours de répétition tous ensemble sur le plateau du TTN. Une nouvelle expérience pour la plupart des ados, des retrouvailles pour d'autres. « J'aime bien le stand-up et notre intervention dans le spectacle est assez proche » confie en ce sens Exaucé, qui a participé l'an dernier au spectacle *On ira tous en Laponie*.

Dans l'univers théâtral

En mai, sur la scène du TTN, la vingtaine d'adolescents fera connaissance avec les comédiens Élisabeth Tamaris, Calypse Baquey, Cantor Bourdeaux et le violoniste Frédéric Jouhannet. Au-delà du spectacle et de ses trois représentations, « C'est un voyage dans la création que je voulais leur proposer » souligne Louise Lévêque. « Une création théâtrale, c'est une histoire. Quelque chose que je vis au quoti-

dien dans mon métier et que j'ai envie de leur transmettre. La notion de travail, de métier ». Outre la scène, les jeunes Saranais pourront ainsi découvrir l'univers du théâtre dans son ensemble, sa magie, ses coulisses, et les différents professionnels intervenants, de la régie au plateau, sans oublier le décor. Au club du Vilpot, l'animateur Ahmed El Yousfi se réjouit de la concrétisation de cette démarche. « L'idée de continuité avec le projet des *Jardins oubliés* est importante » souligne-t-il. « Le théâtre apporte une certaine rigueur. Il permet aussi un lien ici entre des jeunes, une alchimie, une osmose sur un sujet, et je ne m'en lasse pas. Notre rôle est de faire se rencontrer ces univers, les ados et le théâtre, mais aussi de permettre à des jeunes de découvrir d'autres pistes ». Rendez-vous est pris pour mai prochain.

• Arnaud Guilhem

« LE VIOLON DU FOU »

Réécriture et mise en scène
de Louise Lévêque

Judi 11 mai à 19h30

Vendredi 12 mai à 20h30

Séance scolaire à 14h le vendredi.

Théâtre de la Tête Noire.

Avril 2017

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

USM TENNIS

Championnat jeunes 9/10 ANS
L'équipe 3 reçoit La Ferté Saint Aubin
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> DE 14H À 18H.



Du samedi 1^{er} au dimanche 30 avril

DIALOGUES IMAGINAIRES,

exposition de peinture de Christian Vassort

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 18H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE.

Samedi 1^{er} avril

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

> DÉPART À 10H DE LA RUE DU BOIS JOLY (INTERSECTION AVEC LA RD2020), PUIS PARCOURS ALLÉE DES PILLIERS, ALLÉE DU BOIS JOLY, ALLÉE JOSEPH-LOQUET, RUE DU BOIS JOLY, HAMEAU DU BOIS JOLY, ALLÉE DU CLOS DU PICHET ; ARRIVÉE À 11H30 ALLÉE DES POMMIERS.

Samedi 1^{er} avril

AUDITIONS/CONCERTS

« ENGLISH EARLY MUSIC », de l'École municipale de musique
> SALLE DES FÊTES (ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES)
> À 17H.

Dimanche 2 avril

NATATION SYNCHRONISÉE

Compétition organisée par l'Usm Natation synchronisée
> CENTRE NAUTIQUE
> LA JOURNÉE.

USM TENNIS

Championnat jeunes 9/10 ANS
L'équipe reçoit Saint-Denis de l'Hôtel
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> DE 9H À 18H.



Dimanche 2 avril

YOGA DU RIRE

Stage pour les Adultes, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



Dimanche 2 avril

PARCOURS DU CŒUR, organisé par

le service des Sports et l'Usm Saran
> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> MARCHÉ TRADITIONNELLE ET NORDIQUE (6, 8, 13 KM)
> DÉPART À PARTIR DE 8H
> INITIATION CANOË-KAYAK ET BALADE À PONEY À PARTIR DE 10H).

Du 3 au 9 avril

FERMETURE DU CENTRE NAUTIQUE POUR VIDANGE.

Du mardi 4 au dimanche 9 avril

FESTIVAL TEXT'AVRIL,

organisé par le Théâtre de la Tête Noire
Festival dédié aux écritures contemporaines.

> THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> PROGRAMME COMPLET SUR
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM
02 38 73 02 00

Mardi 4 avril

« INTÉGRAL DANS MA

PEAU », programmation du Théâtre de la Tête Noire

En ouverture du Festival Text'Avril
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RÉSERVATIONS
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM
02 38 73 02 00

Vendredi 7 avril

PASTEL SEC

Stage Adulte, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 8 et dimanche 9 avril

STAGE D'ÉCRITURE, organisé

par le Théâtre de la Tête Noire
Dans le cadre du Festival Text'Avril
> POUR TOUS À PARTIR DE 16 ANS
> 219, RUE DE LA FONTAINE
> DE 10H À 16H
> INSCRIPTIONS 02 38 73 02 00 OU
CONTACT@THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Samedi 8 avril

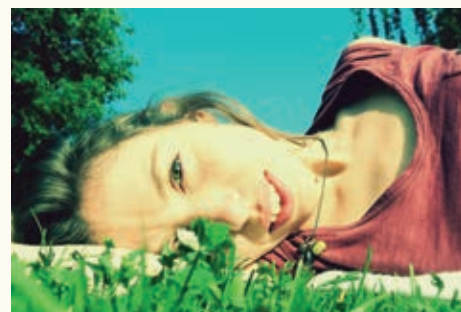
PASTEL SEC

Stage Adulte, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

DANSE LIBRE AUTOUR DU

CLOWN, proposé par Art's Danse

> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 18H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR



RENCONTRE MUSICALE AVEC LIZ CHERHAL ET MORVAN

> MÉDIATHÈQUE
> À 16H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Dimanche 9 avril

DANSE LIBRE AUTOUR DU

CLOWN, proposé par Art's Danse

> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 10H À 18H30
> RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

Dimanche 9 avril

USM BASKET NF3

Saran reçoit Ruaudin jeunesse sportive
> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 15H30



Du 10 au 13 avril

STAGE DE BIEN ÊTRE

« Le lâcher prise », proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 18H45 À 20H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM



Du 10 au 14 avril
STAGE DE MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ, proposée par l'École municipale de musique
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
 > DE 10H À 17H



Mercredi 12 avril
LIDL STARLIGUE LNH
 Saran Loiret Handball reçoit Saint-Raphaël
 > PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
 > À 20H.



Mercredi 12 avril
TROC'BOUQ
 Venez troquer des livres de moins d'un an.
 > MÉDIATHÈQUE
 > DE 11H À 12H

Vendredi 14 avril
DON DU SANG
 > SALLE DES FÊTES
 > DE 16H À 19H30



Samedi 15 avril
USM TENNIS
 Championnat jeunes 11/12 ANS
 L'équipe 2 reçoit Neuville aux Bois
 > COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
 > DE 14H À 18H.

Samedi 22 avril
LE CLUB DE MAGIE LE CESAR-H, soirée magique, programmation de la Ville
 > THÉÂTRE MUNICIPAL DE SARAN,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > TOUT PUBLIC
 > RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE
 02 38 80 34 19.

Dimanche 23 avril
CONCERT DE CHÂNÀ K DUO, programmation de la Ville
 > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > À 15H30
 > SUR INSCRIPTIONS 02 38 80 34 19
 (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES).

Les 22 et 23 avril, 29 et 30 avril
USM TENNIS
 Championnat séniors été
 > COURTS EXTÉRIEURS, STADE DU BOIS JOLY



Vendredi 28 avril
SÉANCES D'ART FLORAL, proposé par La petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H30, 17H ET 20H.

Samedi 29 avril
ATELIER COUTURE DOUDOU, proposé par la Médiathèque
 > MÉDIATHÈQUE
 > DE 9H30 À 12H30
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
 (PLACES LIMITÉES, POUR ADOS ET ADULTES).

Samedi 29 avril
ATELIER CHORÉGRAPHIQUE DANSE CONTEMPORAINE, proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 17H30.
 > RENSEIGNEMENTS 06 81 26 56 32
 HTTP://ARTDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

« JEAN DE LA LUNE », programmation du Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 17H
 > RENSEIGNEMENTS
 HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM
 02 38 73 02 00

USM FOOTBALL DH
 Saran reçoit Bourges
 > STADE DU BOIS-JOLY
 > À 18H.



Samedi 29 avril
LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE
 > DÉPART À 10H DE LA RUE DU BOURG (FACE AUX COMMERCES), RUE DE LA FONTAINE, ALLÉE DE L'ORBELIN, RUE DE LA FONTAINE, ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES, RUE DU MUGUET, RUE DES PERCE-NEIGE, RUE DES GENÊTS, ARRIVÉE À 11H30 ALLÉE DU SÉQUOÏA.

INSCRIPTIONS AU VIDE GRENIER « SPÉCIAL ART & CULTURE » DU 14 MAI, organisé par le Comité des fêtes du Foyer d'hébergement les Cent Arpents, avant le Vendredi 5 mai au 02 38 52 26 93 ou sur f dh@centarpents.fr
 > RENSEIGNEMENTS WWW.CENTARPENTS.FR

Repas Republicain du 8 Mai

Organisé par la ville de Saran et la Fnaca, le banquet républicain se déroulera à la halle des sports du Bois Joly vers 13h15 après les cérémonies officielles. Accès par l'allée Rolland Rabartin ou l'avenue du stade.

Date limite d'inscription : jeudi 27 avril 2017

Le coupon-réponse est à retourner avec votre règlement à : M. André Mallard, 570 rue Gabriel-Debacq. 45770 Saran



COUPON-RÉPONSE

Nom et prénom du référent

.....

n° de téléphone

.....

Nom et prénom des accompagnants

.....

Je joins avec ce coupon un chèque de

..... X 25,50 euros soit : euros libellé à l'ordre de La Fnaca de Saran

Menu

Terrine de canard au foie gras,
 tartare de légumes

Filet de bar sauce pesto

Interlude glacé :

Sorbet poire et eau de vie de poire

Navarin de canette
 aux petits légumes primeurs

Salade et assiette de 3 fromages

Fraisier léger à la provençale

Vin blanc cuvée **Orélie**

Vin rouge cuvée **Orélie**

Eaux minérales plates et gazeuses / Café et thé

Prix par personne : 25,50 euros



Les ÉPANOUISSANTS loisirs créatifs des SENIORS

Les participantes de l'atelier scrapbooking proposé par le service senior de l'Action sociale municipale vivent pleinement leurs loisirs créatifs.

Madeleine, Colette, Dany, Yolande, Paulette, Lucienne, en ce premier jeudi de mars, sont toutes appliquées et enthousiastes. Stylos, règles, colle, papier fantaisie, ciseaux en mains... elles réalisent aujourd'hui des blocs-notes selon des techniques de cartonnage. Ces créations originales seront ensuite vendues par les résidents du foyer Georges-Brassens au profit du Secours populaire. L'atelier scrapbooking connaît un fort essor. C'est **Corinne Postec, animatrice gérontologie à la mairie de Saran** qui l'a créé en 2012. Il est animé une à deux fois par mois le jeudi matin par **Caroline Edon de la Compagnie des Arts**. Ce loisir créatif en vogue nous vient des Etats-Unis et était à ses débuts un support pour transmettre une histoire familiale. Les membres de l'ate-

lier réalisent au fil des séances albums photos, cadres, déco boîte, triptyques, cartes de Noël, de vœux ou d'anniversaire... Ces objets uniques et faits main sont tous de jolis cadeaux que l'on se fait à soi ou aux autres. « Nous travaillons beaucoup sur la découpe, le tamponnage, la décoration, la superposition, explique Caroline Evon qui anime également des ateliers à la Maison des loisirs et de culture. C'est pour les participantes un moment de détente, de lien social. Pendant trois heures ça leur vide la tête, leur donne confiance en elles »

Bonne humeur et solidarité

Le scrapbooking de la salle Gascogne du Vilpot est une animation qui a de nombreuses vertus. « C'est un bon groupe, avec une bonne humeur et une bonne entente, poursuit l'animatrice. Il y a entre elles une grosse solidarité. Chacune fait ce qu'elle a envie, au niveau des idées et des goûts. Elles essaient d'innover. Il n'y a jamais de bêtises toujours une solution. D'une tâche on fait un embellissement ». Et plus loin : « Elles ont toutes beaucoup progressé. Le scrapbooking c'est bon pour le moral. Ça devrait être remboursé par la Sécu ». Les cours se remplissent par le bouche-à-oreille. L'humeur est joyeuse en cette matinée ensoleillée de mars. « Nous adorons l'ambiance, nous retrouver entre copines, disent de façon collégiale nos six participantes âgées de 72 à 84 ans. Ça va toujours bien ici. On apprend beaucoup de choses et notre anima-



trice est super. On prend de plus en plus de hardiesse. L'atelier développe notre créativité ». Participer à une action caritative par leur travail manuel les enchante toutes. De vrais liens se nouent en dehors de l'atelier et elles participent régulièrement aux sorties organisées par la mairie. Elles se rendent aussi au foyer Georges-Brassens pour y jouer au scrabble ou suivre l'atelier mosaïque animé par Corinne Postec. Une façon agréable de vivre une retraite heureuse et créative.

• Clément Jacquet



EAU & GAZ

à tous les étages

En janvier dernier Mohammed Ouardigui a créé son autoentreprise SBA Plomberie. Via celle-ci, il propose diverses prestations aux particuliers, en matière de plomberie et d'installation thermique et sanitaire.

Après 15 ans d'expérience dans le secteur du bâtiment, notamment en tant que conducteur d'engins, **Mohammed Ouardigui** a décidé de rebondir professionnellement et de se lancer dans un nouveau projet en créant son autoentreprise.



Plomberie, sanitaire, eau potable, gaz, « J'ai touché à la plomberie pendant longtemps et j'ai suivi de nombreuses formations correspondantes » précise ce sexagénaire courtois, qui confie par ailleurs « avoir des fourmis dans les mains ». C'est ainsi qu'a vu le jour **SBA**

plomberie, dont l'activité se concentre autour du dépannage, de la création et de la rénovation des installations sanitaires et thermiques. Soit eau et gaz à tous les étages, dans le respect des normes édictées, et avec la garantie décennale assurée pour les prestations réalisées.

Des interventions à la carte

En urgence ou pour une intervention au long cours chez les particuliers, Mohammed Ouardigui fait montre de tout son savoir-faire « Selon les installations, je dois installer ou réparer une grande variété de tuyauterie. Les matériaux peuvent être en cuivre, en acier, en inox, en matière plastique ou encore en matériaux de synthèse. J'utilise des outils très divers et je dispose par ailleurs de compétences en électricité » précise le professionnel. Pour mettre en œuvre une nouvelle installation, Mohammed Ouardigui se livre à un travail minutieux « En plomberie ou en installation sanitaire, l'objectif est de faire arriver l'eau potable et le gaz jusqu'aux équipements qui en font usage » résume-t-il. Il s'agit donc de calculer le volume et le débit, de dessiner le réseau à mettre en place et de préparer les tuyauteries et les canalisations d'arrivée et de sortie. Une fois l'installation réalisée, on procède à la mise en fonctionnement et aux divers réglages. Ces interventions sont d'une durée variable, mais « lorsqu'on commence un travail, on ne regarde pas l'heure » indique notre interlocuteur.

Un rôle de conseil

Au quotidien, notre plombier est organisé afin de pouvoir répondre rapidement aux

clients, car ceux-ci ne peuvent pas en effet être privés durablement d'eau ou de gaz. Et puis, « En cas de fuite, les dégâts et dommages engendrés peuvent être importants et parfois dangereux » souligne Mohammed Ouardigui.

Outre ses interventions, ce professionnel exerce aussi un rôle de conseil auprès de ses clients. « Il s'agit de leur indiquer le meilleur choix pour leur installation sanitaire, en fonction de leur usage et des locaux, et également de les convaincre du bien fondé de certaines prestations pour des raisons de sécurité et de santé ». Comme l'entretien et la maintenance des installations, ou encore leur mise aux normes en vigueur. Mohammed Ouardigui œuvre en toute confidentialité auprès de ses clients « Et ça se passe bien » conclut-il. Actuellement, notre Saranais aménage un camion atelier pour encore plus de souplesse et de réactivité lors de ses interventions.

• **Arnaud Guilhem**



SBA PLOMBERIE EN BREF

Activité : Plomberie, installation thermique et sanitaire

Adresse : 56 allée des Nénuphars
45770 Saran

Tél. : 06 74 51 10 63



UNE ANTENNE RELAIS SOUS HAUTE TENSION

En opposition à l'installation d'une antenne-relais rue Gabriel-Debacq un collectif de riverains s'est constitué. La mairie qui avait refusé la demande d'implantation à l'opérateur de téléphonie Free a dû s'incliner devant la justice administrative. Elle soutient cependant l'action des habitants.

L'engouement pour les téléphones portables ne se dément pas. Utiliser son portable pour téléphoner, consulter ses mails, surfer sur le Net... La population communique de plus en plus et avec une technologie toujours plus poussée. Une demande croissante qui s'accompagne de la demande d'installation de nouvelles antennes des différents opérateurs. La société *Free mobile* a décidé d'installer une antenne relais au 143, rue Gabriel-Debacq. Une implantation qui inquiète les riverains. Ils ont créé un collectif et lancé une pétition. Celle-ci a recueilli une quarantaine de signatures contre la construction du pylône de dix-huit mètres. La municipalité, sur le principe de précaution, a en août refusé la demande de *Free*. « C'est une opération qui me sensibilise, dit **Maryvonne Hautin, maire**. Dans un premier temps j'ai refusé par conviction l'installation. Le tribunal administratif, s'appuyant sur la jurisprudence actuelle (Ndlr : le Conseil d'État considère qu'un maire ne peut réglementer l'implantation d'une antenne relais sur le territoire de sa commune) a donné début novembre l'autorisation à l'opérateur. Et nous a condamnés à une amende de 2 000 euros. J'ai écrit en février au préfet afin de saisir l'instance

de concertation départementale sur les installations radioélectriques afin d'obtenir des simulations d'expositions aux ondes. La Préfecture nous a informé mi mars que cette instance se réunirait dès qu'elle sera installée ».

Une question de légalité et un enjeu sanitaire

Suite à la décision du tribunal, la mairie, comme lui enjoignait la justice, a pris un arrêté de non-opposition à la construction du pylône. Un acte qui ne porte pas préjudice au droit des riverains. « Toutes les choses que la mairie pouvait faire ont été faites, reprend Maryvonne Hautin. Je ne peux dans l'état actuel des textes m'opposer au projet ». Le cœur du problème est la mesure des ondes. Les antennes sont-elles dangereuses pour la santé et si oui dans quelle mesure ? « C'est une question de légalité et aussi d'ordre sanitaire, précise **Christian Fromentin, Premier adjoint**. J'ai reçu les représentants du collectif pour leur expliquer les démarches entreprises par la mairie et les mettre en relation avec le service municipal de l'aménagement et de l'urbanisme. Il convient de souligner que l'antenne est prévue sur un terrain

privé et que le propriétaire a donné l'autorisation ». Aujourd'hui beaucoup de questions se posent sur le rayonnement électromagnétique dégagé par les antennes. C'est l'Agence nationale de sécurité sanitaire qui fixe les seuils d'exposition et c'est l'Agence nationale des fréquences qui délivre les autorisations d'émettre. « Je suis à l'écoute des membres du collectif, reprend Christian Fromentin. Je comprends leurs craintes, désarrois et interrogations. L'urgence est de déterminer si les ondes ont des effets nocifs de façon globale sur la santé. Ce n'est pas à nous de prendre les mesures des ondes mais à l'État ou à un centre agréé indépendant, mais surtout pas aux opérateurs de téléphonie mobile ». Entre les hésitations des scientifiques et les balbutiements des juristes cette question de santé publique pourra peut-être être résolue à partir de l'action militante d'associations ou de collectifs comme celui de Saran. Celui-ci est soutenu par l'association nationale Robin des Toits. « Je suis contente qu'ils se battent, conclut Maryvonne Hautin. S'ils gagnent, tant mieux. Avec mes services, je reste à leur disposition pour les aider dans leurs demandes ».

• **Clément jacquet**

" ORLÉANS MÉTROPOLE " VERS LA MÉTROPOLE

Le projet de loi prévoyant la transformation de la Communauté urbaine en métropole a été voté dernièrement par l'Assemblée nationale. Ce passage ne deviendra effectif qu'après l'adoption d'un décret par le premier ministre. Pour l'heure, nombre d'élus de la France entière réaffirment le rôle majeur des communes et des maires dans notre Démocratie.

C'est le 16 février dernier que les députés ont voté le projet de loi relatif au statut de Paris, dont un article prévoit la transformation de la Communauté urbaine en métropole. Si cette transformation semble désormais acquise, la métropole n'en demeure pas moins encore une virtualité. Car si cette nouvelle loi est promulguée, plusieurs étapes de procédure restent à franchir. À commencer par le vote des 22 communes concernées, qui doivent se prononcer en faveur ou non de ce nouveau statut. En ce sens, Saran a émis un vote défavorable lors du conseil municipal du 24 mars dernier. Les communes ayant pris position, il appartiendra au préfet de transmettre au Premier ministre le dossier de demande de changement de statut de la Communauté urbaine. Après l'instruction du dossier par ses services, le chef du gouvernement

devrait le décret d'application. Un décret ensuite publié au journal officiel.

Si d'aucuns souhaitent la signature de ce décret avant l'élection présidentielle, afin de permettre le passage en métropole au 1^{er} juillet prochain, rien n'est encore assuré. Le changement de statut de la Communauté urbaine étant soumis aux aléas du calendrier gouvernemental.

Les communes, places de la Démocratie

La transformation de la Communauté urbaine en métropole intervient alors même que se déroule la campagne pour les élections présidentielles. Dans cette perspective, l'AMF (Association des maires de France) a adressé aux différents candidats un manifeste intitulé « Pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens ». Par cette intervention, de nombreux élus locaux et leurs représentants tiennent à revenir sur plusieurs principes intangibles de notre Démocratie.

Il s'agit en effet de réaffirmer la place et le rôle des communes. Le maire restant un symbole et l'interlocuteur privilégié de tous les habitants ; la commune étant l'échelon de base de la Démocratie. Des principes auxquels les citoyens se montrent attachés, comme en témoigne le fort taux de participation aux élections municipales. Celles-ci demeurant le scrutin le plus voté au niveau national avec les élections présidentielles.

La création des communautés de communes, communautés urbaines et autres



Siège d'Orléans Métropole

métropoles entraîne notamment une recentralisation locale des pouvoirs. Cette recentralisation attribue plus de pouvoirs aux intercommunalités, au détriment des communes et de leurs habitants.

Lors de leur création initiale, ces coopérations entre communes, librement choisies, donnaient jour à des intercommunalités de projets. Saran y a participé pleinement, tant dans le cadre du SIVOM que du SIVU. Autres temps, autres mœurs. Depuis plusieurs années la coopération intercommunale est devenue contrainte et à marche forcée. Elle contribue ainsi à la dilution du lien entre les décideurs politiques et les citoyens, en les éloignant des centres de décisions, et à l'appauvrissement du débat politique, d'où découle une perte de Démocratie.

Pour sa part, notre commune reste attachée au principe d'intercommunalité. Une intercommunalité de projets.

• **Arnaud Guilhem**



Assemblée nationale

EN BREF...

Autorisation de sortie de territoire

Depuis la mi-janvier, l'autorisation de sortie de territoire pour un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale, est rétablie.

Il vous faudra télécharger l'autorisation de sortie de territoire Cerfa N°15646*01 sur le site service-public.fr. Ce

formulaire devra être renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale. Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un des parents, devra présenter les 3 documents suivants :

- sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- le formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale,
- la photocopie de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire.

Erratum

Dans le précédent Repères, une erreur s'est glissée pour les horaires de la Médiathèque.

Il faut noter les ouvertures de septembre à juin :

Lundi fermé / Mardi 14h-18h / Mercredi 10h-13h et 14h-18h / Vendredi 14h-19h / Samedi 10h-17h.

Les ouvertures de juillet-août :

Lundi fermé / Mardi 14h-18h / Mercredi 10h-13h et 14h-18h / Vendredi 14h-18h / Samedi 10h-12h et 14h-17h.

Concours maisons fleuries

Les saranais désirant participer au concours des Maisons fleuries devront se faire connaître auprès du service municipal des Espaces verts au **02 38 80 34 61 avant le 1^{er} juin prochain.**

Élections présidentielles, informations pratiques



11 284 Saranais inscrits sur les listes électorales sont appelés à se rendre aux urnes afin d'élire le futur président de la République. Le premier tour de l'élection présidentielle se déroule le dimanche 23 avril, le second a lieu le dimanche 7 mai. Petit mémento pratique.

C'est une circulaire ministérielle qui régit l'organisation matérielle du scrutin ainsi que les opérations électorales. Les électeurs saranais peuvent remplir leur devoir citoyen dans quinze bureaux de vote répartis sur cinq lieux : salle des Fêtes (bureaux 1 à 4), centre Marcel Pagnol (bureaux 5 à 7), école primaire des Sablonnières (bureaux 8 à 10), salle des Aydes (bureaux 11 et 12) et gymnase Jacques Brel (bureaux 13 à 15). Les bureaux sont ouverts de 8 h à 19 h (Ndlr : il s'agit d'un horaire spécial présidentielles, les bureaux fermant à 18h pour les autres scrutins). Pour voter les documents à présenter sont une carte d'électeur à jour (facultatif) ainsi qu'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport). En ce qui concerne les procurations, celles-ci doivent être établies dans un commissariat (Faubourg Saint Jean – Orléans) ou un tribunal (rue de la Bretonnerie – Orléans), avec comme délais le dernier samedi midi précédent le scrutin. Il est nécessaire pour effectuer cette formalité de se

munir de sa pièce d'identité. Il est possible de remplir la demande de procuration au préalable sur le site Internet : service-public.fr. Cependant il est obligatoire de la valider ensuite auprès de l'autorité. En aucun cas la mairie ne délivre de procuration.

Une organisation très stricte

La personne mandataire mandante, c'est-à-dire celle qui reçoit la procuration, doit elle-même être inscrite sur les listes électorales de la même commune. La procuration peut être délivrée pour un, deux tours ou pour un an. Le premier tour se déroulant pendant les vacances scolaires et leur flot de départs, pensez à l'établir dans les délais. La tenue des bureaux de vote est assurée par un président (un élu) et par deux ou trois assesseurs. Le dépouillement des bulletins de vote se déroule dans chaque bureau à partir de 19 heures. Il est effectué par les assesseurs et des scrutateurs pris parmi le public. Les résultats sont transmis au bureau centralisateur qui se tient à la salle des Fêtes et affichés au fur et à mesure sur un écran installé sur la scène. Ils seront ensuite affichés dans le hall d'accueil de la mairie et consultables sur le site Internet de la Ville. C'est la préfecture qui regroupe tous les résultats du département et les remonte au niveau national. À noter que la campagne officielle des candidats démarre le 10 avril et se termine le 22 avril à minuit.

• Clément Jacquet

Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 27 janvier 2017

DEMANDE D'UN MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY

Le déploiement des nouveaux compteurs Linky qui doit débuter à Saran d'ici à 2018-2019 suscite de nombreuses réactions et beaucoup d'inquiétudes chez les habitants.

Inquiétudes sanitaires

L'installation de ces compteurs comporte un certain nombre de risques notamment liés aux rayonnements électromagnétiques. Les compteurs actuels garantissent une tension de 230V à une fréquence de 50 Hz. Les compteurs Linky fourniront un courant électrique qui contiendra un signal modulable dans la bande de fréquence 100 kHz à 500 kHz soit 2 000 à 10 000 fois plus que la fréquence qui sert à alimenter les appareils électriques.

Un rayonnement d'un tel niveau aurait des conséquences sur la santé des usagers, pas forcément visible immédiatement, mais avec des effets à long terme.

Inquiétudes techniques

La question de la sécurité du réseau se pose. Comment seront protégées les données échangées entre le fournisseur et le client ? Comment s'assurer que des informations ne seront pas envoyées aux appareils électriques ? Que se passera-t-il si le réseau ou le domicile d'un client est piraté ? N'y aura-t-il pas d'interférence avec les réseaux déjà existants aux domiciles des clients ? Autant de questions aujourd'hui sans réponse.

La préservation de la vie privée et de la liberté des citoyens pourraient donc être mis à mal par un dévoiement de l'utilisation des données personnelles collectées sur les habitudes des consommateurs et l'utilisation de leur réseau électrique domestique.

Inquiétudes commerciales

La mise en place de ces nouveaux compteurs pose question sur l'utilisation qui sera faite des données collectées chez les clients. Officiellement il s'agit pour le fournisseur, de permettre à ses clients de mieux gérer leur budget électricité. On peut craindre que le fournisseur multiplie les tarifs en fonction des appareils et de leur moment d'utilisation avec pour conséquence une augmentation des tarifs et la fin des tarifs réglementés.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Saran demande à Enedis de ne pas lancer le déploiement de ces nouveaux compteurs à Saran tant que les doutes persisteront sur les risques sanitaires et tant que des réponses précises n'auront pas été apportées aux nombreuses interrogations techniques et commerciales.

Cette délibération a été adoptée par 26 voix pour (groupe majoritaire), 6 abstentions (groupe Saran moderne et solidaire).

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le Chiffre du Mois

3



Comme le nombre de tours de scrutin à la prochaine élection présidentielle !

Au vu de l'actualité politique, nous avons été informés par une lettre en date du 1^{er} avril qu'un 3^e tour de l'élection présidentielle est éventuellement prévu le dimanche 35 mai 2017.

Notez bien que le 1^{er} tour aura lieu le dimanche 23 avril 2017 et que les bureaux de vote saranais seront ouverts de 8h à 19h. Le second tour se tiendra deux semaines plus tard, le dimanche 7 mai, aux mêmes horaires pour ce qui concerne la ville de Saran.

Pour le 3^e tour, les horaires ne sont pas encore connus, du fait de l'éclipse totale de soleil qui pourrait toucher durablement le pays.

Le même jour, un grand concours de pêche sera organisé, y compris en nocturne, dans le caniveau situé devant chaque habitation saranaise.

La population est donc invitée à se munir préalablement de vers de terre, de cannes à pêche et de beaucoup de patience. Les hypothétiques gros poissons qui mordraient à l'hameçon seront relâchés dans le lac intérieur de la prison.

• A. Rascasse

EN BREF...

Cimas

Le Club informatique de Saran propose aux Saranais non adhérents au club, une démonstration de déclaration d'impôts en ligne, le vendredi 28 avril à 16h ou à 18h (nombre de places limité). Inscription sur cimas.free.fr ou au club 675, avenue des Champs Gareaux le mardi de 15h à 19h (hors vacances scolaires)

Lutte contre le bruit

L'arrêté municipal du 23 juin 1998, réglemente les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage et jardinage sont autorisées : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Distribution de composteurs

Jusqu'au 6 avril, Orléans Métropole organise des réunions compostage sous un nouveau format : des ateliers plus adaptés aux attentes des usagers, à l'issue desquels un composteur sera remis gratuitement. Les inscriptions peuvent se faire via le lien www.orleans-metropole.fr (j'adopte un composteur) ou par téléphone 02 38 56 90 00.

Construction maison en paille

Une visite guidée gratuite est organisée le dimanche 30 avril à 16h30 sur le chantier situé au 351 rue de la Source Saint-Martin, afin d'expliquer la technique aux curieux et aux futurs constructeurs. La construction se poursuivra ensuite sous forme de chantier-participatif ouvert à toutes les bonnes volontés. (sur inscription 09 54 87 33 83)



VISITE VIRTUELLE de la Médiathèque

Découvrez et visitez la médiathèque sur Internet. Grâce à une navigation interactive et de haute définition, l'établissement culturel qui connaît une nouvelle dynamique, s'offre d'un simple clic à la visite virtuelle.

Le visiteur est immergé au cœur de l'établissement. De chez soi, sur son ordinateur, son portable ou sa tablette, tout un chacun peut dorénavant plonger dans la médiathèque en trois dimensions. La mairie a en effet choisi un outil de communication très performant pour montrer et valoriser l'équipement culturel moderne et convivial qui vient d'être rénové et réaménagé. « Cette visite virtuelle est une incontestable plus value, dit **Ingrid Ingelbrecht, responsable de la médiathèque**. Aujourd'hui les gens furetent sur le net, y recherchent la première information. Ils s'attendent à avoir ce petit plus. La visite virtuelle valorise le lieu, montre qu'il est ouvert, dynamique. Le public peut ainsi faire un repérage en amont. C'est aussi une façon de changer les idées sur la médiathèque, de désacraliser les lieux. C'est un moyen de toucher un public qui ne fréquente pas la structure ». Ainsi l'immersion totale et transparente dans l'équipement modèle est dès ce mois-ci possible en ligne. Cette opération a été pilotée par le service municipal de la communication. « Il s'agit d'une valorisation du patrimoine de la ville, explique **Sébastien Prévot, webmestre**. Nous avons déjà en 2013 réalisé la visite

virtuelle du château de l'Étang et ensuite des salles offertes à la location (celles du Lac, de Marcel-Pagnol, des Aydes et les annexes du château). Nous sommes passés par les services d'un photographe agréé Google. Il s'agit de faire découvrir tous les espaces de l'établissement, les différents pôles... ». La visite virtuelle est accessible sur le site de la mairie : www.ville-saran.fr et sur celui de la médiathèque www.mediathèque.ville-saran.fr ».

Près de 600 photos reliées entre elles

Les balades virtuelles sont très recherchées et plébiscitées par les internautes. Elles permettent un acheminement libre à partir d'un point, et offrent la possibilité de faire

des zooms. Celle de la médiathèque bénéficie de la puissance Google et est ainsi référencée sur Google map et relié à Google street view. « La puissance Google est un vrai avantage et offre une meilleure visibilité, signale **Phong Thao, le photographe** qui a réalisé les prises de

vues et la confection de la visite. La marque répond à des critères assez exigeants, gages de qualité ». Le Web 360° consiste à relier plusieurs photos entre elles. Techniquement il s'agit d'une visite à 360°, interactive, en haute définition. Le photographe a réalisé des sphères, qui agencées l'une à l'autre créent des constellations. Chaque photo est prise avec un objectif grand-angle (fish-eye) puis, assemblée à onze autres, forme un pano. Phong Thao a constellé 44 panos pour l'intérieur de l'établissement et trois pour l'extérieur (soit au total 564 photos). L'effet est spectaculaire. Grâce à cette navigation immersive, informative et interactive vous découvrez au fil de vos envies et au gré de vos pérégrinations virtuelles la médiathèque comme vous ne l'avez jamais vue. Parallèlement à ces balades numériques le personnel de la médiathèque propose des visites physiques sur demande.

• **Clément Jacquet**



Phong Thao, photographe agréé Google



Mon QUARTIER

BALADE LUDIQUE #23

× Rond point de l'Enfer



Aujourd'hui

L'ENFER

Tel est le nom du lieu où se croisent l'Ancienne Route de Chartres, la rue du Bourg et la rue de la Montjoie. Aujourd'hui agréablement aménagé par un rond-point paysager, le carrefour de l'Enfer n'a pourtant pas de lien connu avec la religion, il viendrait plutôt du latin. En effet, au sens premier, le terme *Infernus* signifie *en bas* et on constate effectivement que les quatre routes qui arrivent à ce croisement sont plutôt en pente descendante vers ce lieu.

Le Portail

Le portail qui orne le centre du Rond-Point ne représente pas *Les portes de l'Enfer* comme on pourrait s'amuser à le croire.

Il s'agit d'un ancien portail récupéré sur une maison maintenant détruite dans le bourg qui se situait à la place des immeubles de la Bertinerie (face au tabac-pressé). La réutilisation de ce portail a permis de créer un rond-point paysager remarquable des usagers de la route, et ainsi de faire vivre un peu plus longtemps le passé de la commune. L'idée étant de représenter les portes de la Ville.



L'évolution

L'habitat à proximité de cette intersection a connu une forte évolution au XX^e siècle. Sur cette photo aérienne de 1949, seules quelques fermes existent le long des routes. Le cimetière est déjà là mais deux fois moins grand qu'actuellement. La proximité avec le centre-bourg a fait disparaître les champs au profit des logements.



1949

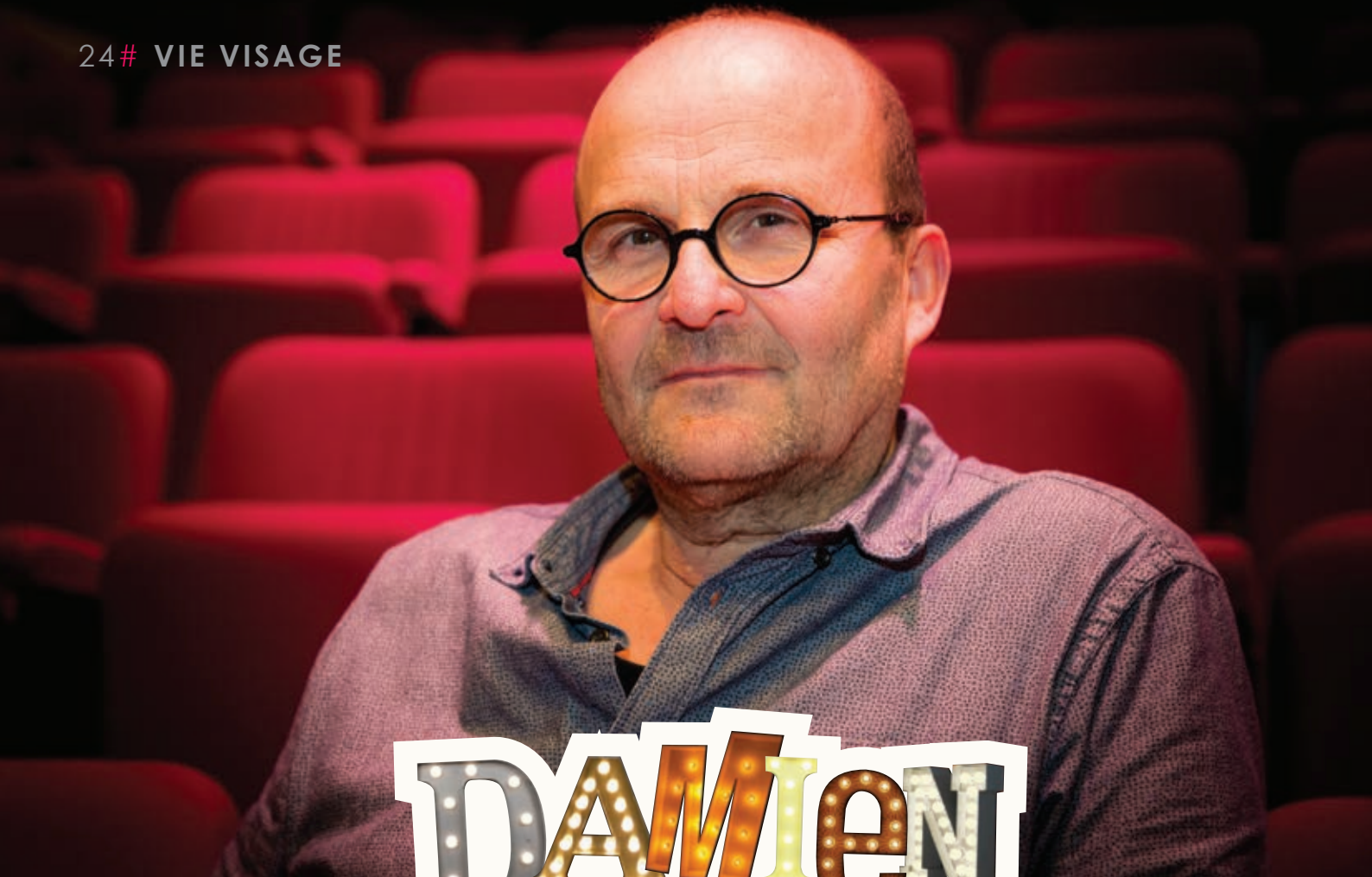
L'entreprise de Carrosserie industrielle Pinsard et Faucheux était installée dans le Bourg rue de la Montjoie avant de déménager à Cercottes. Elle mit la clé sous la porte quelques années plus tard. On trouve à cet emplacement actuellement un petit collectif de la rue des Jacinthes.



Avant



Après



DAMIEN GROSSIN

- Le théâtre côté son et lumières -

Directeur technique du Théâtre de la Tête Noire, Damien Grossin prend ce moi-ci sa retraite. Celui qui depuis plus de trente ans officie dans l'ombre au TTN est, par ce portrait, placé sous les projecteurs.

Bénéficiant du dispositif carrières longues, Damien Grossin, tire sa révérence au monde professionnel pour lequel il s'est tant investi : le théâtre. Tout à la fois éclairagiste, créateur de lumières, de décors, le directeur technique du TTN a pendant des décennies rempli des fonctions indispensables au spectacle : préparateur de tournées, régisseur, chargé de programmation de la compagnie du théâtre et aussi de celle de la Ville, accueil des compagnies, des concerts, accueil technique des spectacles, responsable de la salle, gestion des plannings, embauche des intermittents techniques, formateur de

techniciens... Pendant près de quatre décennies l'homme a été l'une des chevilles ouvrières de l'établissement culturel. L'un de ses pionniers aussi, apprécié de tous pour ses compétences et sa gentillesse.

Un technicien au service du jeu

C'est sa sœur Marie Landais, comédienne qui lui met le pied sur les planches ou plutôt la main aux manettes, en 1981, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et le souffle culturel qui l'accompagne. « C'est Marie qui m'a donné l'envie de mon travail, dit-il avec émotion. J'ai été électro-

technicien pendant sept ans dans le bâtiment et l'industrie pharmaceutique avant d'entrer au Théâtre de l'Escarpolette dirigé par Patrice Douchet. J'ai appris sur le tas, guidé par la passion du métier. Mon père était menuisier et j'ai aimé entre autres créer des gros décors ».

Il s'occupe alors de la régie lumière, de celle du son, réalise ses premiers décors. En 1985, il fait partie de l'aventure de la création du Théâtre de la Tête Noire, en compagnie notamment de Sylvie Gauduchon, qui nous a quittés récemment, malheureusement trop tôt. D'Erzebeth, son premier spectacle au TTN, à Venezuela,

créé en 2016, Damien Grossin aura participé à la création et à la diffusion de dizaines d'œuvres théâtrales « made in » Saran.

Polyvalent, créatif, il explique le sens de son métier : « C'est un travail d'équipe, en collaboration avec le metteur en scène, qui est le chef des opérations, et le scénographe. À partir d'une maquette que ce dernier fournit, à moi de produire des plans et de construire, de proposer une lumière, des effets... ». Pendant 30 ans, il travaille ainsi avec Danielle Rozier, scénographe de talent, reconnue ici et ailleurs. Il œuvre au contact des artistes, des comédiens. « La technique est au service du jeu. On ne doit pas la voir, souffle-t-il avec humilité. Le métier au fil des ans s'est professionnalisé, développé. Il n'y a pas de routine. C'est épanouissant mais pour moi stressant aussi ».

L'homme affable évoque au gré de la conversation les créations qui l'ont marqué : Bouli Miro, Hiroshima mon amour, Scènes de chasse en Bavière... Autant de pièces créées aux Aydes et présentées au festival d'Avignon, puis, pour celles destinées au jeune public, au Théâtre de l'Est Parisien. Il évoque avec émotions les exaltations, les coups de cœur, les élans créatifs, pas si loin de l'esprit de troupe cher au Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. « Dans cette ambiance d'association, je me suis plu », résume-t-il d'une phrase. J'ai adoré l'époque où l'on pouvait faire ce qu'on voulait ».

Plus d'une corde à son art

Et de prendre comme exemple l'historique des places assises du théâtre : des chaises plastiques initiales aux fauteuils numérotés d'aujourd'hui, en passant par les gradins en planche, puis les banquettes en velours. Sans oublier l'organisation du plateau. « On jouait dans tous les sens, testions toutes les formes de scénographie, se remémore-t-il. Notamment pour les formes cabarets : la scène installée dans les arches,

le public placé en vis-à-vis... ». Et aussi de citer avec l'œil qui frise les tournées mémorables qu'il a organisées au Bénin, au Burkina Faso, en Lettonie, Allemagne ou Portugal...

« L'art vivant c'est une relation d'équipe, une seconde famille, lance Damien d'un trait. J'adore les rituels du métier : le top du démarrage en coulisses avec le mot de Cambronne échangé, la blague de dernière représentation ». Et plus loin : « Monter une pièce est un acte d'amour. On est tellement dedans. Malgré les années et l'expérience j'ai toujours eu le trac. Lorsque la première s'est bien déroulée, c'est un grand soulagement. Il y a une espèce de magie du théâtre ».

Les soirs de spectacle il participe à la présentation de l'œuvre : « Derrière la console, on sent le public, qui est entre nous et la scène, ses réactions, ses émotions. Une salle silencieuse ça s'entend ». Les qualités requises selon Damien pour exercer la fonction de directeur technique : la motivation, la disponibilité, être sensible à l'art, être assez imaginatif, ne pas compter ses heures...

Patrice Douchet, directeur du TTN, ne tarit pas d'éloges sur celui qui a travaillé tant d'années à ses côtés : « Damien est une clé indispensable au bon fonctionnement de la structure. Parmi ses qualités, et elles sont nombreuses, je dirai sa compétence technique totale et aussi sa compétence dans le domaine artistique. Il sait précéder et anticiper les désirs et besoins, sait transformer les rêves en réalité. Damien a aussi une très grande patience. Il est toujours au service des artistes, de leurs recherches, de leurs doutes aussi. Il les accompagne dans



l'acte créatif, tranquillement, sans tension, ni pression. Ça a été un réel bonheur de travailler avec lui ».

60 ans et de beaux rôles à jouer

C'est Raphaël Quédec, actuellement régisseur principal, grand professionnel avec plus de vingt ans de maison, qui le remplace. Parmi les dernières actions de Damien Grossin au sein du TTN citons son travail à l'organisation technique de la prochaine édition du Théâtre sur l'Herbe qui se tient du 23 au 25 juin.

Quand on demande à Patrice Douchet ce qu'il souhaite au jeune retraité il répond : « Qu'il continue à être ce qu'il est, à s'intéresser à tout. C'est la fin d'une carrière mais pas d'un engagement. Le théâtre ne disparaît jamais complètement de nos vies ». Le technicien humaniste va dorénavant pouvoir se consacrer aux beaux loisirs de la retraite et notamment aux grandes randonnées qu'il affectionne tout particulièrement. Si vous le croisez, accompagné de Sylvie son épouse, sur les sentiers des Cévennes, de l'Ariège ou du Queyras, il est fort probable que la lumière soit magnifique et le décor superbe.

• Clément Jacquet



En solidarité avec le peuple CUBAIN

Créé en 1994, le comité France-Cuba Loiret apporte un soutien matériel et humain au peuple cubain à travers différentes actions. Malgré la levée récente de l'embargo américain, les citoyens souffrent encore de ses effets au quotidien.

Cest en janvier 1961, à Paris, à l'initiative d'étudiants, qu'est née l'association France-Cuba. En plus de 55 ans d'existence, France-Cuba n'a cessé d'essaimer partout en France. L'association est présente dans 33 départements et compte 1 100 adhérents, dont une centaine dans le Loiret. Le comité départemental étant selon **son président Dominique Lebrun** « l'un des plus importants ». De février 1962 à mars 2016, Cuba a subi « Le blocus ». Un embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis, suite aux nationalisations des sociétés américaines présentes sur le sol cubain. « France-Cuba est née avec une idée de solidarité « politique », afin d'aider le peuple cubain, non pas son gouvernement » précise Dominique Lebrun avant

de souligner : « À cause du blocus, il y a des besoins qui ne sont toujours pas assurés ». Cette solidarité envers le peuple cubain s'exprime principalement à travers l'expédition de matériel. Comme dans le passé, l'acheminement d'anciens bus de la RATP. L'association n'envoie pas d'argent. « Des membres des brigades de solidarité vont à Cuba, sur leurs deniers personnels. Ils ramènent de l'artisanat qui est revendu en France lors de manifestations comme *le Théâtre sur l'herbe* à Saran, la dernière foire expo, ou encore pendant une semaine d'expo-vente aux alentours de Noël à la Maison des Associations d'Orléans. *France-Cuba Loiret* ne demande qu'à être sollicitée » explique le président. Les sommes recueillies sont

ainsi consacrées à l'achat de matériel, à destination des Caraïbes.

En faveur du peuple cubain

« France-Cuba Loiret essaie de s'engager à hauteur de 5 000 euros de matériel tous les deux ans » détaille Dominique Lebrun. Récemment, l'association a acquis pour 7 500 euros (dont 2 500 d'aides) de matériel à l'attention d'une clinique dentaire de La Havane. « Nous allons l'expédier avec quelqu'un afin de s'assurer que le matériel aille dans les bonnes mains. Nous accompagnons les projets jusqu'au bout » poursuit le président. Ce matériel permettra de soigner les patients, mais également de former du personnel extérieur à la clinique. Par ailleurs, l'association a levé des fonds suite au passage sur l'île de l'ouragan Matthew en octobre dernier.

« Nous travaillons à un projet avec le Secours populaire » indique Dominique Lebrun. *France-Cuba Loiret* dispose d'un point de chute à Matanzas. En lien avec l'ICAP (Institut cubain de l'amitié entre les peuples), elle développe différents projets. Outre l'aide matérielle, « Il y a aussi des discussions, du dialogue, des échanges avec les citoyens cubains. Nous leur apportons une vision de l'extérieur ». Au niveau local et national, l'association publie un magazine trimestriel d'une dizaine de pages. Toujours au

niveau national, France-Cuba organise des rassemblements publics contre le blocus. « Malgré sa levée, les Cubains en souffrent au quotidien » pointe Dominique Lebrun, qui se dit confiant pour le devenir de Cuba. « Là, des Cubains reviennent au pays. On assiste à la réduction du budget militaire. Il y a un programme pour s'adapter au tourisme qui se développe. La libéralisation du téléphone, de la poste et d'internet est en cours, avec la réalisation des infrastructures nécessaires ». En 2018, un nouveau gouvernement devrait être nommé. « Avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération, celle qui n'a pas fait la Révolution. Ce qui se traduira par une évolution dans le pays » précise Dominique Lebrun.

• Arnaud Guilhem



Lors de l'assemblée générale de l'association, le samedi 22 janvier 2017 à Saran. Régis Wandeweghe, vice président de l'association nationale, Yurielkys Sarduy Martinez, première secrétaire à l'Ambassade de Cuba en France, Dominique Lebrun, président de France Cuba Loiret et Estelle Calzada, membre du bureau local et du comité national.



Dominique Lebrun



FRANCE-CUBA LOIRET EN BREF

Création : 1994

Président : Dominique Lebrun

**Adresse : Maison des associations,
46 ter rue Sainte-Catherine 45000 Orléans**

Tél. : 06 50 49 38 93

Courriel : francecuba45@gmail.com

www.francecuba.org

sur Facebook : Association France-Cuba



La manifestation originale et spectaculaire autour de l'aérotrain a réuni plusieurs milliers de personnes. L'occasion pour le grand public et les spécialistes d'honorer ce monorail suspendu, invention révolutionnaire du début des années 60 et 70, dont la rampe fait partie du paysage local.

C'est sous la plate-forme en forme de T inversé, rue des Fosses Guillaume, en face du bowling, que la manifestation s'est tenue, suivi par 3 000 à 4 000 visiteurs. En lien avec l'association des *Amis de l'ingénieur Jean Bertin*, créateur

de l'aérotrain, la municipalité avait tenu à rendre hommage à cet avion train, propulsé par réacteurs sur coussin d'air. Une centaine de membres de l'AJB, dont les deux pilotes de l'époque, étaient présents et ont échangé avec le public. Démonstrations, expositions, maquettes, animations... ont rythmé l'événement. « Le but de la fête était de satisfaire la curiosité des gens qui se posaient la question de la présence de ce rail en Beauce, dit Michel Guérin, alors maire. L'aérotrain, dont les essais avaient été concluants, et qui devait rallier Paris à Orléans-La Source via Orly, n'a jamais été commercialisé. Georges Pompidou avait subventionné le projet mais Valéry Giscard d'Estaing a, pour des raisons de lobbying, bloqué les fonds, lui préférant le

TGV ». En ce mois d'avril l'association des *Amis de Jean Bertin* présentait l'aérotrain PO2, prototype qui avait battu en 1969 le record de vitesse (422 km/h) et qui a ensuite été utilisé pour tester les réacteurs du Concorde.

Le rail classé en 2016 au patrimoine industriel de l'État

Une réplique dynamique du PO2 au 1/5^e a fait des démonstrations sur une voie de 250 mètres spécialement réalisée par les services techniques de la Ville. « Confortable, écologique, peu énergivore, le procédé était et reste avant-gardiste, poursuit Michel Guérin, spécialiste des transports et notamment des chemins de fer. Je suis persuadé qu'il ressortira d'ici quelque temps, sera exploité peut-être sous une autre appellation ».

Au début des années quatre-vingt l'édile s'était affronté aux maires des autres communes traversées par les 18 km du rail et qui désiraient le détruire. Le maire saranais avait alors rencontré Charles Fiterman, ministre communiste chargé des Transports du gouvernement Mauroy, qui avait mis en lumière un texte protégeant l'ouvrage sur cinquante ans. Bien lui en a pris car l'an passé le rail de l'aérotrain a été classé au patrimoine industriel de l'État. « J'ai proposé à la société chargée par l'État de lancer un concours pour que le rail soit utilisé sur un plan culturel pour créer des animations, du style char à voile, pour voir d'en haut le bout de la forêt d'Orléans et la Beauce ».

• Clément Jacquet

CARNET DE ROUTE Février 2017

Nous félicitons les jeunes mariés

18 février

Alexandre PORTHAULT & Agnès LEGRAND

Nous saluons l'arrivée de

Lisa VIRATELLE - 1^{er} février
Maéva LASKOWSKI - 4 février
Davila NZENDE - 4 février
Hanna LARISSI - 11 février
Kayron HEU - 13 février
Gustav BORGES MARIANO - 21 février

Nous regrettons le départ de

Mireille ROUSSEAU épouse PLOTON - 89 ans
Roberte GIRARD veuve LEGRAND - 88 ans
Jacques PATRIN - 92 ans
Francine COCHARD épouse DURAND - 51 ans
Jacqueline JEAUNEAU veuve MIGNARD - 82 ans
Guy BRUN - 71 ans
Sonia GUDIN épouse CHAUCHEAU - 79 ans

A PAS DE LOUP



**MEDIATHEQUE &
GALERIE DU CHATEAU DE L'ETANG**

29 AVRIL 27 MAI 2017

PROGRAMME ET INFORMATIONS
A LA MEDIATHEQUE, A LA GALERIE DU CHATEAU
ET SUR WWW.VILLE-SARAN.FR

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr